

LA LETTRE ÉCO

Samedi 26 août 2017

SOMMAIRE DE LA LETTRE ECO N°246

LE COIN DES ÉPARGNANTS

- Le tableau économique et financier
- Calme plat ou presque à Jackson-Hole
- L'euro, maître des cours

C'EST DÉJÀ HIER

- Un climat estival pour les affaires
- L'investissement au rendez-vous de la croissance
- Demandeurs d'emploi, toujours une évolution en tôle ondulée
- La confiance, retour à la normale

LE COIN DE LA CONJONCTURE

- La préférence pour le présent peut-elle préparer l'avenir ?

LE COIN DES TENDANCES

- Le non-sens énergétique
- Quand les « digital natives » prennent les commandes du Net
- La bataille de l'eau aura-t-elle lieu ?

LE COIN DU GRAPHIQUE

- Les délicates équations des dépenses de santé

LE COIN DE L'AGENDA ECONOMIQUE ET FINANCIER

LE COIN DES STATISTIQUES

LE COIN DES ÉPARGNANTS
LE TABLEAU ECONOMIQUE ET FINANCIER

	RESULTATS 25 août 2017	ÉVOLUTION SUR 5 JOURS	RESULTATS 31 DECEMBRE 2016
CAC 40	5.108,43	+0,11 %	4 862,31
Dow Jones	21 813,67	+0,64 %	19 762,60
Nasdaq	6 265,64	+0,79 %	5 383,12
Dax Allemand	12 167,94	+0,02 %	11 481,06
Footsie	7 401,46	+1,06 %	7 142,83
Euro Stoxx 50	3 438,55	-0,22 %	3 290,52
Nikkei 225	19 452,61	-0,09 %	19 114,37
Taux de l'OAT France à 10 ans (18 heures)	0,692 %	-0,015 pt	0,687 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (18 heures)	0,379 %	-0,037 pt	0,208 %
Taux du Trésor US à 10 ans (18 heures)	2,171 %	-0,023 pt	2,454 %
Cours de l'euro / dollars (18 heures)	1,1876	+0,98 %	1,0540
Cours de l'once d'or en dollars (18 heures)	1 291,470	+0,55 %	1 154,570
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (18 heures)	52,121	-1,38 %	56,620

Calme plat ou presque à Jackson-Hole

La très attendue réunion des banquiers centraux à Jackson Hole (Etats-Unis), vendredi 25 août, n'a pas donné lieu à des annonces fracassantes. La Présidente de la FED, Janet Yellen, a opté pour la prudence. Durant son intervention, elle a peu fait mention de la politique monétaire. Elle ne souhaitait certainement pas ouvrir un nouveau conflit avec le Président Donald Trump qui lui a demandé, à plusieurs reprises, de ne pas prendre des positions politiques. Son discours a été perçu comme un adieu. Son mandat arrivant à son terme au mois de février pourrait ne pas être renouvelé par Donald Trump. Néanmoins, Janet Yellen a mis en garde contre les

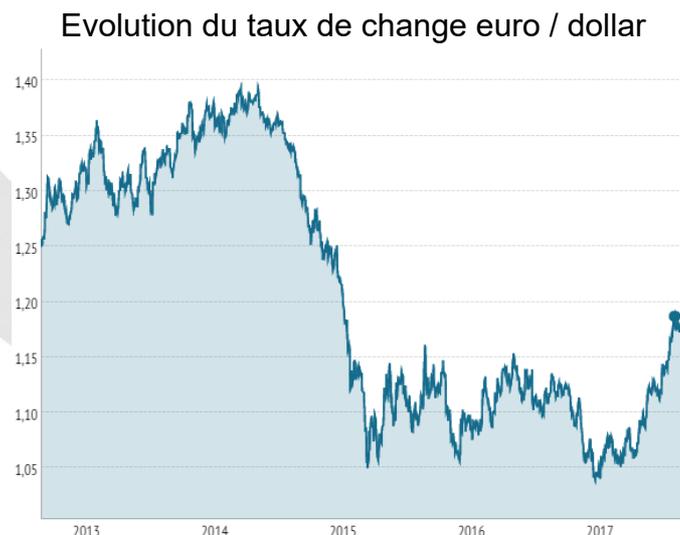
éventuels risques de bulles spéculatives et contre un excès d'optimisme. Elle s'est également inquiétée de la place grandissante des algorithmes dans les exécutions d'ordres sur les marchés. Ses déclarations ont eu comme conséquences une baisse du dollar.

Le Président de la Banque centrale européenne, Mario Draghi, a insisté, de son côté, sur les conséquences d'une montée du protectionnisme, allusion à peine voilée aux velléités en la matière de Donald Trump. Il a ainsi déclaré, « un virage vers le protectionnisme poserait un risque sérieux pour la productivité et la croissance de l'économie mondiale. Et ce risque est particulièrement important dans le cadre des défis structurels qui se posent aux économies développées ». Son intervention a été bien notée par les investisseurs.

Au niveau des indices économiques, un retour aux fondamentaux semble être de mise. Les indices des enquêtes ZEW sur l'Allemagne et sur l'Union européenne sont ressortis en légère baisse. Les indices PMI manufacturiers sont restés, en revanche, bien orientés tout comme, en France, le climat des affaires. L'indice Ifo du climat des affaires en Allemagne a connu un repli au mois d'août mais ce dernier a été moins important que prévu. Les commandes de biens durables aux Etats-Unis ont de leur côté chuté de 6,8% en juillet, leur plus forte baisse depuis août 2014.

L'euro maître des cours

Avec la fin programmée des rachats d'actifs par la BCE, avec la croissance retrouvée de la zone euro, la monnaie commune s'apprécie. Elle a gagné 12 % depuis le début de l'année face au dollar. Ce dernier pâtit des incertitudes provoquées par la présidence pour le moment chaotique de Donald Trump. Le cours des actions cotées sur les bourses européennes évolue à l'inverse des variations du change, ce qui explique l'orientation à la baisse des indices.



L'euro a terminé la semaine à 1,18 dollar. Depuis le début de l'année, il a enregistré la plus forte appréciation des monnaies du G10. Le retour de la confiance et de la croissance en France et en Italie joue en faveur de l'appréciation. Par ailleurs, les

investisseurs intègrent la réduction du programme d'achats d'actifs de la BCE. Les flux d'achats sur les actions européennes de la part d'acteurs non membres de la zone euro contribuent à renchérir la monnaie unique. Par ailleurs, le dollar baisse en raison des déceptions que génère l'absence de concrétisation des promesses économiques de Donald Trump. La monnaie américaine se déprécie également avec l'accumulation de publication de statistiques d'inflation décevantes. Dans ces conditions, l'euro pourrait se rapprocher de 1,20 dollar. Il serait à proximité de son cours d'introduction et assez proche de sa moyenne de longue période. L'euro pourrait assez rapidement être à parité avec la livre sterling qui souffre des mauvais résultats de l'économie britannique et des incertitudes grandissantes sur la mise en œuvre du Brexit. L'appréciation de l'euro devrait contribuer à abaisser l'inflation et à peser sur les exportations des pays les moins compétitifs comme l'Italie ou la France. La BCE a indiqué qu'elle surveillerait les effets de cette montée de l'euro sur les prix.

C'EST DÉJÀ HIER

Un climat estival pour les affaires

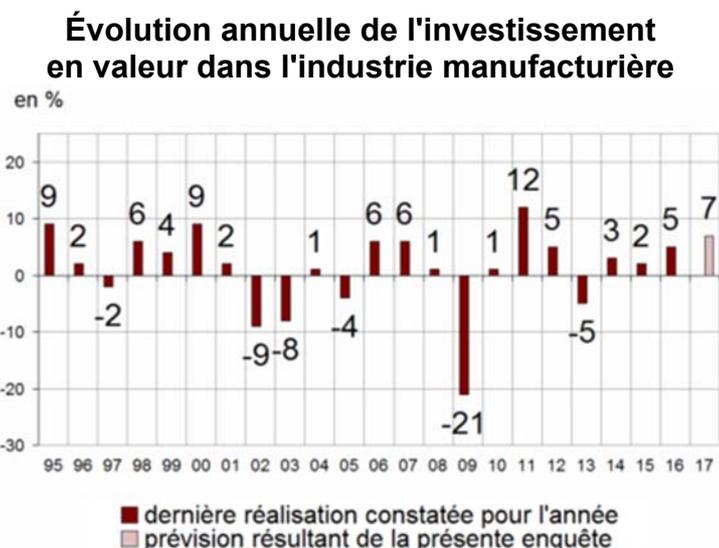
Selon l'INSEE, au mois d'août, le climat des affaires, en France, a progressé d'un point atteignant son plus haut niveau depuis avril 2011. Il s'établit désormais à 109 et est donc nettement au-dessus de sa moyenne de longue période. Il a progressé de 5 points depuis le début de l'année. L'amélioration de la conjoncture depuis le début de l'année au sein de la zone euro et un optimisme retrouvé dans l'avenir expliquent cette embellie. En août, l'indicateur de climat a augmenté de deux points dans les services et de trois points dans l'industrie, pour atteindre son plus haut niveau depuis décembre 2007. En revanche, il perd quatre points dans le commerce de détail, tout en restant encore nettement au-dessus de sa moyenne de long terme. Il se replie légèrement dans le bâtiment. Les chefs d'entreprise n'envisagent pas de retournement de la conjoncture dans les prochains mois. Le seul point négatif dans la note de l'INSEE provient de l'emploi. Le climat en la matière se dégrade légèrement en août, essentiellement du fait des services hors intérim. En revanche, les soldes d'opinion sur l'emploi s'améliorent pour le commerce de détail et l'industrie. L'indicateur qui le synthétise se replie de deux points, à 105. Il retrouve ainsi son niveau de février 2017 qui reste toutefois nettement supérieur à sa moyenne.

Indicateur de climat des affaires France (source INSEE)



L'investissement au rendez-vous de la croissance

Interrogés par l'INSEE, au mois juillet, les chefs d'entreprise de l'industrie manufacturière annoncent avoir accru leur investissement de 5 % en valeur en 2016. Ce mouvement haussier devrait se poursuivre en 2017. En effet, les industriels prévoient d'augmenter leurs dépenses d'investissement de 7 % par rapport à 2016.



Source : Insee, enquête sur les investissements dans l'industrie

Les intentions d'investissement ressortent en hausse au mois de juillet par rapport aux prévisions du mois d'avril, ce qui est plutôt bon signe. En effet, les industriels ont tendance à réviser leurs dépenses d'investissement en baisse au début du deuxième semestre. En outre, la fin du mécanisme d'amortissement exceptionnel intervenue le 14 avril 2017 aurait pu conduire à une diminution des projets d'investissement. Néanmoins, pour le second semestre, il y a autant d'entrepreneurs signalant une hausse éventuelle de leurs investissements que d'entrepreneurs signalant l'inverse.

Compte tenu du retard des dépenses de formation de capital fixe, un rattrapage est assez logique. En effet, l'âge moyen des équipements s'est accru ces dernières années. Avec l'amélioration de l'environnement conjoncturel, les chefs d'entreprise se remettent à remplacer leurs équipements et à les moderniser. L'investissement devrait donc devenir un des moteurs de la croissance au cours des prochains trimestres.

Demandeurs d'emploi, toujours une évolution en tôle ondulée

Si le taux de chômage est en baisse constante depuis plusieurs mois, la situation est tout autre en ce qui concerne le nombre de demandeurs d'emploi comptabilisés par Pôle Emploi. Les deux statistiques si elles concernent l'emploi ne sont pas identiques. Le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) qui sert de référence pour les comparaisons notamment européennes correspond au rapport du nombre de chômeurs par rapport à la population active de plus de 15 ans.

Sont considérées comme chômeurs les personnes qui répondent simultanément à trois conditions :

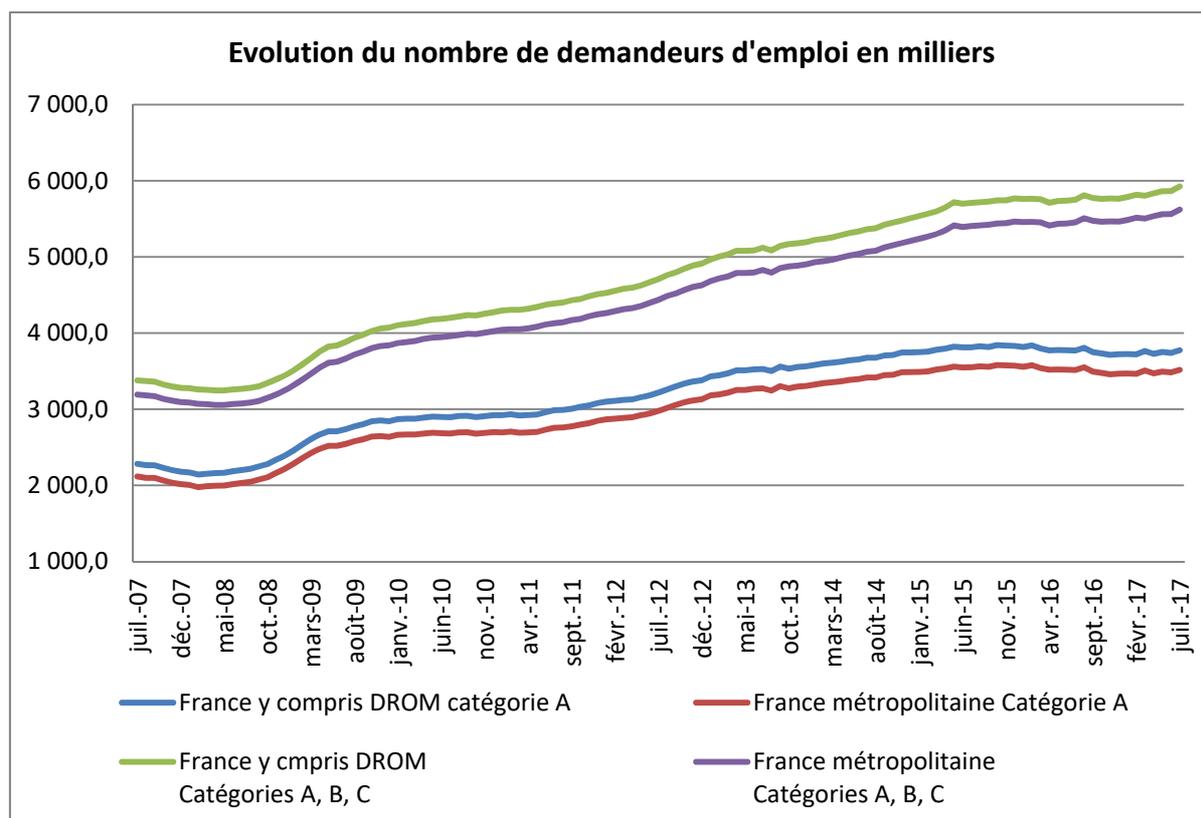
- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Les demandeurs d'emploi (catégorie A) sont des personnes inscrites à Pôle Emploi qui sont sans emploi et qui sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi. Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle Emploi et inversement.

Au mois de juillet, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a, en France métropolitaine, augmenté de 34 900 (+1 %). Sur trois mois, la progression est de 1,3 %. Sur un an, la baisse enregistrée jusqu'au mois de juin dernier laisse la place à une augmentation de 0,1 %. Ainsi, au 31 juillet dernier, la France métropolitaine comptait 3 518 100 demandeurs d'emploi en catégorie A et 5 621 400 demandeurs toutes catégories confondues. Pour ces derniers, la hausse est de 1,1 % sur un mois et de 1,6 % sur les trois derniers mois. Elle atteint 3,1 % sur un an.

En France (y compris Drom), le nombre de demandeurs d'emploi s'élève à 3 775 200 pour la catégorie A. Sur trois mois, il augmente de 1,3 % (+1,0 % sur un mois et +0,1 % sur un an). Pour les catégories A, B, C, ce nombre s'établit à 5 926 100. Sur trois mois, il augmente de 1,5 % (+1,0 % sur un mois et +3,0 % sur un an). Pour mémoire, le taux de chômage au sens du BIT est passé de 10 à 9,6 % de juin 2016 à juin 2017.

La réduction du nombre de contrats aidés et la fin du programme de formation des chômeurs lancé par le précédent gouvernement expliquent cette évolution contrastée. Par ailleurs, en période de reprise économique, des personnes qui s'étaient retirées ces dernières années, du marché du travail ont tendance à y revenir grossissant le flot de demandeurs d'emploi. Par ailleurs, au mois de juillet, de nombreux CDD et missions d'intérim ne sont pas renouvelés avant les vacances d'août. Enfin, ce mois enregistre également l'arrivée des jeunes en fin d'études. L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi, au mois de juillet, est imputable aux jeunes (+2,8 % au mois de juillet – France métropolitaine) quand les plus de 50 ans n'enregistrent qu'une hausse de 0,3 % du nombre d'inscrits à Pôle Emploi. Cette évolution qui est constatée depuis trois mois est liée à la diminution des contrats aidés. Sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans diminue, en revanche de 3,6 % quand celui des plus de 50 ans augmente de 3,4 %.



La confiance, retour à la normale

Après l'euphorie post-électorale, le niveau de confiance des Français poursuit son mouvement de repli engagé au mois de juillet. L'indicateur de l'INSEE qui synthétise la confiance des ménages perd un point (à 103) après une baisse de 4 points en juillet. Il demeure néanmoins au-dessus de sa moyenne de longue période (100).

Indicateur synthétique de confiance des ménages



En août, les ménages sont, en revanche, un peu plus optimistes sur leur situation financière future : le solde correspondant regagne 2 points, après un repli de 7 points en juillet. Ce solde se situe au-dessus de sa moyenne de longue période. L'opinion des ménages sur leur situation financière passée est stable ; le solde correspondant demeure au-dessus de sa moyenne de long terme. La proportion de ménages estimant

qu'il est opportun de faire des achats importants baisse en août, après une stabilité en juillet. Le solde correspondant perd 2 points mais reste bien au-dessus de sa moyenne de longue période.

En août, le solde d'opinion des ménages sur leur capacité d'épargne future se redresse (+2 points, après -4 points en juillet). Celui sur leur capacité d'épargne actuelle est inchangé. Ces deux soldes se maintiennent au-dessus de leur moyenne de long terme.

La part de ménages estimant qu'il est opportun d'épargner est quasi stable : le solde correspondant perd un point après avoir progressé de 2 points en juillet. Il est nettement inférieur à sa moyenne de longue période.

En août 2017, l'opinion des ménages sur le niveau de vie futur en France se dégrade de nouveau fortement : le solde correspondant diminue de 9 points, une baisse pratiquement aussi marquée qu'en juillet (-10 points), après un pic d'optimisme en juin. Néanmoins, ce solde se maintient au-dessus de sa moyenne de long terme. Le solde d'opinion des ménages sur le niveau de vie passé en France est presque inchangé (-1 point en août), après avoir été stable en juillet. Ce solde reste proche de sa moyenne de longue période.

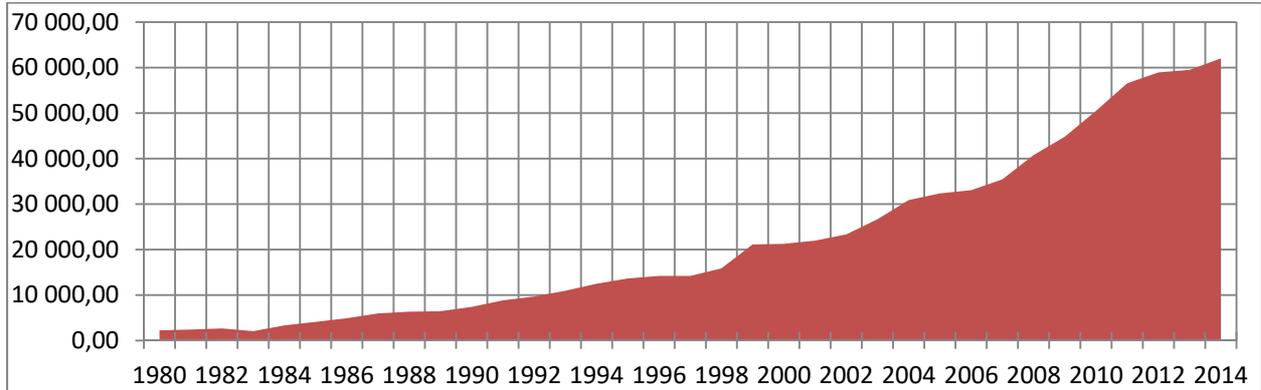
Les craintes des ménages au sujet du chômage se réduisent nettement en août : le solde correspondant diminue de 6 points (après +2 points en juillet). Il atteint son plus bas niveau depuis janvier 2008 et se situe bien au-dessous de sa moyenne de long terme. En août, les ménages sont moins nombreux qu'en juillet à estimer que les prix augmenteront au cours des douze prochains mois : le solde correspondant se replie de 2 points et retrouve sa moyenne de longue période.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

La préférence pour le présent peut-elle préparer l'avenir ?

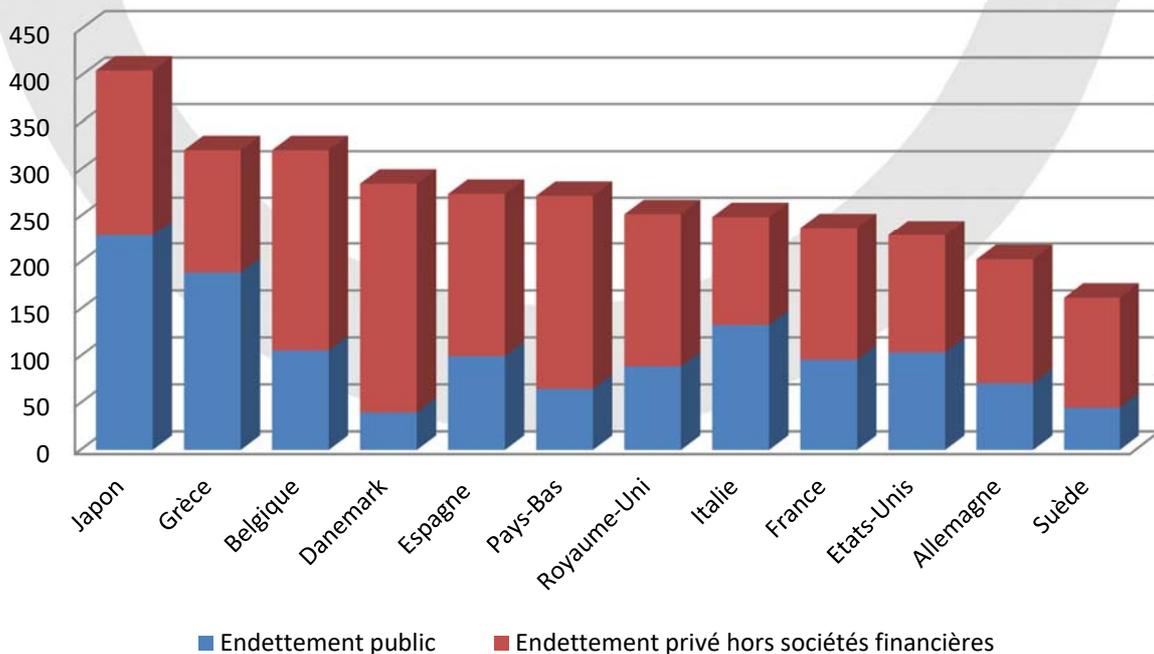
Depuis plus de 40 ans, les Etats, les agents économiques, à l'échelle mondiale, ont privilégié le présent en nous endettant. Cet endettement qu'il soit privé ou public a servi à acheter de la croissance à crédit et à compenser la diminution des gains de productivité. S'il est économiquement admis que le recours à l'endettement est nécessaire en phase de décollage économique, il se justifie moins pour des pays avancés. En outre, à partir des années 80, les Etats occidentaux se sont endettés avant tout pour financer des dépenses courantes. La succession de crises dont celle de 2007/2009 a accentué la cette tendance. Les pays émergents et la Chine, la première, se sont mis au diapason des pratiques occidentales au point d'être également menacés de surendettement.

Endettement public mondial en milliards de dollars



Cet accroissement de l'endettement, en période de paix, marque une préférence marquée pour le présent. Les politiques des banques centrales qui se traduisent par des faibles taux d'intérêt, participent à ce mouvement. En 2008, la faillite de la banque Lehman Brothers a provoqué une onde de choc mondiale. Les pouvoirs publics, mais aussi, les opinions publiques, par crainte d'une implosion du système financier, par peur de la réédition de la crise de 1929, ont préféré inonder en liquidités les marchés. Il en a résulté une forte hausse de la taille des bilans des banques centrales. Dans le même temps, les Etats ont augmenté leurs dépenses publiques pour endiguer la récession. Dix ans après la survenue de cette crise, le retour à la normale ne s'est pas encore opéré. Les taux d'intérêt restent à des niveaux extrêmement bas malgré le retour de la croissance au sein de toutes les grandes zones économiques. La BCE réalise toujours des opérations de rachats d'actifs, du moins jusqu'à la fin de l'année 2017.

Endettement public et privé en % du PIB



Compte tenu du niveau d'endettement des Etats, toute hausse des taux d'intérêt qui ne s'accompagnerait pas de celle de l'inflation poserait des problèmes importants. Un point des taux d'intérêt représente pour l'Etat français un surcoût de 10 milliards d'euros sur 3 ans. Le retour de l'inflation qui aurait permis d'éliminer l'endettement apparaît de plus en plus hypothétique. Plusieurs facteurs jouent contre l'enclenchement d'un cycle inflationniste et cela malgré l'augmentation de la masse monétaire. Les capacités de production de biens manufacturiers restent largement excédentaires. Par ailleurs, l'économie digitale accroît la concurrence tout en ayant des coûts de production pouvant tendre vers zéro. Selon l'économiste, Philippe Aghion, l'inflation globale serait surestimée (elle serait plus basse si la qualité des nouveaux biens était prise en compte). L'amélioration des produits n'est pas prise en compte dans le calcul de l'indice des prix. Certes, l'accroissement des liquidités a abouti à une augmentation des prix, non pas ceux des biens ou des salaires mais ceux des actifs financiers et immobiliers. Les acteurs économiques échaudés par la succession de crise se protègent en achetant des valeurs sans risque ou des valeurs refuge.

Le niveau élevé de l'endettement et les faibles taux d'intérêt sont-ils devenus les normes de l'économie mondiale ou est-ce un accident de l'histoire ? A moins que cela ne soit qu'une erreur funeste ? Sommes-nous confrontés à une trappe à liquidités ? Ces dernières années, avec des taux de rendement faibles voire négatifs, les agents économiques auraient dû réduire leur effort d'épargne et privilégier les dépenses de consommation. Or, les taux d'épargne se maintiennent à des niveaux élevés. Ce comportement peut s'expliquer par l'augmentation de l'aversion aux risques après la crise de 2008. Il s'explique également par la diminution des gains de productivité. Le taux d'intérêt réel étant égal à la productivité marginale du capital, plus cette dernière est faible, plus les taux le sont aussi.

Les taux d'intérêt sont au croisement de trois options :

- Consommer ou épargner ;
- Emprunter pour investir ou thésauriser ;
- Placer son épargne dans des actifs à risques ou dans des actifs non risqués.

La baisse des taux s'est accompagnée d'une préférence pour la liquidité et la sécurité. Cette analyse réalisée par Keynes en 1936 prévaut, en partie, 80 ans après.

Cette situation inédite peut conduire à une amplification des fluctuations économiques. Les investisseurs pourraient sur-réagir en cas de crainte sur la solvabilité de tel ou tel acteur. L'éclatement de bulles spéculatives est à craindre au regard des valeurs atteintes par certains actifs. Le moindre ralentissement de la croissance pourrait provoquer des tensions financières surtout si, d'ici là, les banques centrales n'ont pas restauré leurs marges de manœuvres.

La préférence pour le présent est d'autant plus préoccupante que de nouvelles dépenses sont attendues. L'accroissement des dépenses de retraite, d'assurance-maladie et de dépendance est incontournable compte tenu du vieillissement de la

population mondiale. Faute de croissance, la dette d'aujourd'hui risque de se télescoper avec celle de demain.

Compte tenu de son niveau très élevé, une restructuration de la dette publique n'est pas inenvisageable sur le moyen terme. Par ailleurs, les Etats pourraient être confrontés au dilemme suivant : réduction des dépenses ou augmentation des prélèvements. La polémique en France sur la diminution de 5 euros des allocations logement et des contrats aidés témoigne de la difficulté de mettre un terme à plus de 40 ans de politique budgétaire expansionniste.

Le maintien d'un fort volant de croissance permettant d'amoindrir en valeur relative le poids de la dette publique constitue évidemment la voie la plus sympathique. Pour cela, la croissance de l'économie mondiale devrait rester autour de 4 % quand celle des pays avancés devrait au moins atteindre 2 % voire un peu plus pour compenser le manque à gagner de ces dernières années. La voie la plus sympathique, certes, mais la plus réaliste ?

LE COIN DES TENDANCES

Le non-sens énergétique

Pour limiter le réchauffement du climat à deux degrés d'ici la fin du siècle, les émissions de CO₂ devraient baisser de 1,5 % par an. Or, elles progressent, en moyenne de 0,5 à 1 % par an. La baisse du prix des énergies fossiles, pétrole, gaz, charbon, lignites, ne facilite pas le respect des engagements pris à Paris à la fin de l'année 2015. La grande majorité des projections prévoit la poursuite voire l'amplification de la demande de pétrole. La croissance des pays émergents entraîne automatiquement l'augmentation du nombre de voitures. Elle s'accompagne d'une urbanisation qui entraîne des besoins accrus de chauffage et de climatisation. Le décollage de l'Afrique devrait également conduire à une augmentation de la demande en énergie fossile. Le passage de la classe moyenne de 1,5 à 3 milliards de personnes d'ici 2050 aura comme conséquence une progression du nombre des déplacements notamment en avion. Les chercheurs du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ont, de ce fait, de plus en plus pessimistes concernant la capacité des Etats à maîtriser les émissions de CO₂.

Pour certains, un relèvement du prix des énergies fossiles devrait favoriser leur substitution avec des énergies plus propres. Or, selon l'économiste, Patrick Artus, « les élasticités-prix estimées économétriquement de la consommation d'énergie fossile sont très faibles, de 0,02 à 0,04. Pour réduire durablement de 2 points par an la croissance de la consommation d'énergies fossiles, ce qui serait nécessaire pour respecter les objectifs climatiques, il faudrait une hausse du pétrole de 50 à 60 % par an de leur prix ! ». Pour réduire la consommation de gaz et de charbon, les augmentations annuelles respectives devraient atteindre 25 et 23 %

Compte tenu des progrès réalisés en matière de pétrole et de gaz alternatifs, la probabilité d'une hausse rapide et importante des énergies fossiles est peu probable. Une augmentation rapide des prix du pétrole provoquerait, de toute façon, un net

ralentissement de la croissance des pays consommateurs. Il en résulterait une décreue du prix du pétrole rendant plus difficile la transition énergétique.

La mise en œuvre d'une taxe sur les énergies fossiles pose la question de son affectation. Afin d'atténuer son effet récessif, les recettes devraient revenir aux pays consommateurs en vue de financer des investissements utiles à la transition énergétique et des aides aux personnes à revenus modestes. Par ailleurs, il serait indispensable de prévoir une péréquation mondiale pour faciliter la transition énergétique au sein des pays les plus pauvres. Il conviendrait d'instituer un véritable système de régulation mondiale des prix avec perception de taxes. Bien qu'un tel système n'ait jamais eu cours à l'échelle mondiale, il serait à la hauteur des dangers supposés du réchauffement climatique.

Quand les « digital natives » prennent les commandes du Net

La consommation d'Internet s'effectue désormais sur les mobiles. Les ordinateurs portables résistent mais ressemblent de plus en plus à de grandes tablettes avec des écrans de plus en plus tactiles. La logique du défilement des messages s'est imposé tout comme la vidéo.

Tout doit être accessible avec les mains en « scrollant » ou, à défaut, en utilisant la molette de la souris et le pavé digital. Si Apple a imposé un standard avec ses iPhone, il semble avoir perdu une bataille voire la guerre au niveau des ordinateurs portable. Cette stratégie est peut être dictée par le fait qu'Apple ne croit plus aux ordinateurs qui seront, à l'avenir, cantonnés à un usage professionnel.

Le sens de la lecture numérique n'est pas de la gauche vers la droite mais du haut vers le bas. C'est la revanche de la verticalité sur l'horizontalité. Les pages sur les sites deviennent de plus en plus longues. Les sites comportent désormais plusieurs colonnes ou des damiers qui sont autant de fenêtres permettant d'accéder à du contenu.

Cet allongement des pages s'accompagne d'un recours croissant à l'image et aux vidéos. Les « digital natives » n'ont pas la même culture livresque que les générations précédentes. La capacité d'attention moyenne des Internautes se réduit d'année en année. Elle aurait baissé de 33 % en 15 ans selon une étude menée par Microsoft. Les webmasters s'adaptent en utilisant des caractères plus grands et en réduisant le nombre d'informations. Un texte un peu long, un peu trop dense suffit pour provoquer la fuite de l'Internaute. Les vidéos se doivent d'être courtes. Elles peuvent être simples mais elles doivent être efficaces, aller droit au but. Les « digital natives » ont pris l'habitude de chercher des vidéos pour réparer leurs ordinateurs, leurs smartphones, trouver un mode d'emploi ou faire leur devoir. Tout doit être dit et vu en quelques minutes.

Les consommateurs du Web deviennent de plus en plus exigeants concernant l'animation. Souvent amateurs de jeux vidéo, ils trouvent démodés les icones minimalistes, les symboles aux couleurs pastelées. Ils veulent des sites avec du relief, du mouvement, des formes au plus près du réel, etc. C'est l'univers de Google qui l'a emporté sur celui de Microsoft qui apparaît plus techno, et aujourd'hui moins moderne.

Les webmasters optent de plus en plus pour des effets « relief », « apparition », « loupe » et « fondu » pour attirer l'attention défaillante des visiteurs. Pour les capter, les sites comportent de plus en plus des modules demandant leur participation, questionnaires qui se doivent d'être rapides, jeux, simulations. Ces modules ouvrent la possibilité de recueillir des données fort utiles pour les services commerciaux. Les sites ne peuvent plus se permettre d'être passifs.

L'Internaute des temps modernes ne supporte pas d'attendre. Le chargement et le défilement se doivent d'être immédiats. Nous sommes au temps du streaming et non du téléchargement. Un site lent est un site condamné. Aujourd'hui, les acteurs économiques doivent vivre au sein de l'actualité. Le Président des Etats-Unis est sur Twitter, les conférences de presse d'Apple sont des événements relatés par les sites sociaux, Air France annonce en direct sur Facebook la création de sa nouvelle compagnie Low-Cost. Il y a une interconnexion entre les différents moyens de communication. Le storytelling demeure d'actualité. Il convient d'émouvoir, de créer de l'émotion autour des produits et des services. Renault ne vend pas plus de voitures mais une histoire avec le lancement de sa nouvelle Alpine.

La bataille de l'eau aura-t-elle lieu ?

En 2016, selon le Forum Mondial de l'Eau, près de 900 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, 2,6 milliards de personnes ne sont pas raccordées à un système d'assainissement ; plus de 80 % des eaux usées dans le monde ne sont pas traitées, 3,5 millions sont décédés de manière prématurée en raison de maladies transmises par l'eau. Les inondations, les sécheresses, les pollutions des cours d'eau ont provoqué un manque à gagner économique équivalent au PIB français. Plus d'un milliard de personnes sont déjà confrontées à une pénurie d'eau.

Les problèmes d'accès à l'eau pourraient s'accroître non pas en raison de son manque mais avant tout de sa mauvaise répartition à l'échelle mondiale. La question du traitement et de l'assainissement de l'eau se posera avec une acuité accrue du fait de l'augmentation de la population et de l'urbanisation. Le nombre de personnes vivant dans des grandes agglomérations de la population mondiale devrait atteindre 9 milliards d'habitants en 2050 contre 7,5 actuellement. La population urbaine mondiale devrait augmenter de plus de 1,5 milliard. Cette urbanisation concernera avant tout les pays d'Asie et d'Afrique. La population se concentrera de plus en plus sur les façades maritimes. D'ici le milieu du siècle, 75 % de la population mondiale se situera à moins de 100 kilomètres de la mer contre 66 % actuellement. En France, les communes littorales accueillent près de 10 % de la population sur 4 % du territoire.

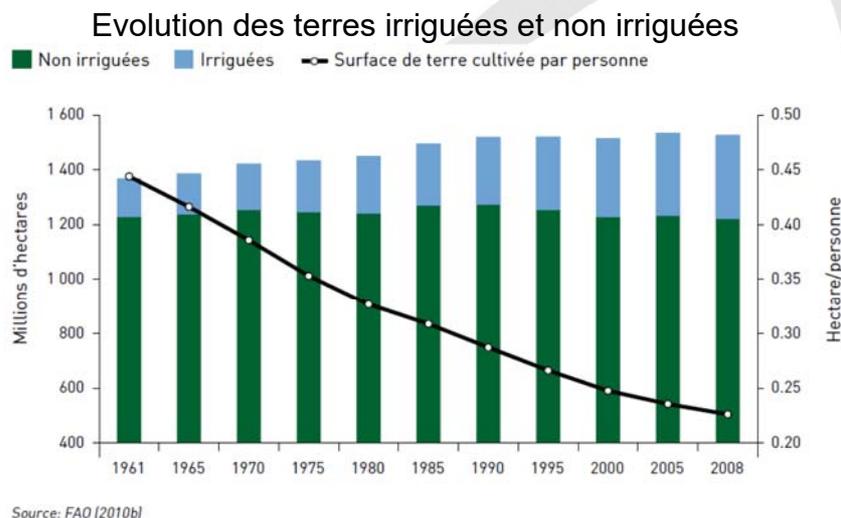
L'augmentation de la population et la montée en puissance des classes moyennes au sein des pays émergents, plus de 3 milliards de personnes d'ici le milieu du siècle, augmenteront sensiblement les besoins en eau tant pour la vie quotidienne que pour l'agriculture et pour l'industrie.

Cette concentration de la population a plusieurs conséquences pour la gestion de l'eau. Il convient, en effet, de l'acheminer et de la retraiter après usage. Il faut lutter contre les pollutions urbaines. Par ailleurs, l'artificialisation des sols perturbe le ruissellement des eaux et exige la réalisation d'infrastructures adéquates. Malgré tout,

les villes facilitent l'accès à l'eau courante et à l'assainissement de la population, les équipements pouvant être plus facilement rentabilisés qu'en milieu rural.

En 2050, la production alimentaire devra avoir augmenté de 70 % dans le monde entier et de près de 100 % dans les pays en développement. En outre, avec le réchauffement climatique, l'irrigation sera de plus en plus indispensable. En 2012, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), plus de 320 millions d'hectares sont irrigués sur 1,4 milliard cultivés. L'agriculture capte 50 % des eaux utilisées par les hommes. Ce taux monte à 80 % durant l'été. En France, la surface des terres irriguées a été multipliée par trois depuis 1970. Selon certaines études, le volume d'eau extrait à des fins agricoles augmente et pourrait atteindre plus de 2900 km³ /an en 2030 et près de 3000 km³ /an en 2050, ce qui correspond à une augmentation nette de 10 % d'ici à 2050.

Pour plusieurs grands fleuves, l'écoulement ne représente plus que 5 % de l'ancien volume d'eau et certains fleuves tels que le Huang He n'atteignent plus la mer toute l'année. Les grands lacs et les mers intérieures se rétractent de plus en plus et la moitié des zones humides d'Europe et d'Amérique du Nord n'existent plus. La reconstitution des nappes phréatique est de plus en plus difficile dans certaines régions. Le captage sauvage constitue une menace à terme sur la disponibilité de l'eau mais peut également avoir des effets sur les terres (effondrement).



Le partage des cours d'eau demeurera une source de conflits potentiels entre les Etats. En effet, plus de 250 cours d'eau majeurs sont aujourd'hui partagés. L'élaboration d'internationaux sera de plus en plus nécessaire pour assurer une répartition équitable de l'eau. A l'intérieur des pays, une coordination accrue entre les différentes parties prenantes s'imposera. Ainsi, entre les collectivités territoriales, les propriétaires fonciers, les entreprises industrielles et les exploitations agricoles ainsi qu'avec les institutions en charge de la diffusion et du traitement de l'eau, des règles strictes sur son utilisation devront être adoptées à l'échelle mondiale.

La lutte contre le gaspillage en eau est un combat à mener. Selon le FAO, la rentabilité de l'irrigation est faible car l'utilisation de l'eau est loin d'être rationnelle. Le recours

aux sondes connectées permettra de réaliser des économies et d'améliorer la productivité agricole. Un important travail de formation sera nécessaire afin de mieux gérer l'eau surtout au sein des pays les plus pauvres. Il serait possible d'accroître les volumes d'eau pour l'irrigation supplémentaire en développant des installations de production d'énergie hydroélectrique à objectifs multiples. Or, Du fait de la crise de 2007/2009, les investissements en faveur de l'eau ont eu tendance à décliner tant au sein des pays émergents qu'au sein des pays avancés.

Les zones de tension pour l'eau se situeront essentiellement en Afrique dont la population dépassera les 2 milliards d'habitants d'ici 2050 et atteindra 4 avant la fin du siècle. En 2016, l'Afrique ne dispose que de 9 % des eaux renouvelables avec une population représentant un peu moins d'un cinquième de la population mondiale. Ce dernier ratio s'élèvera à 25 % d'ici 2050.

L'eau est très mal répartie au sein de ce continent ; six pays, situés en Afrique Centrale et de l'Ouest détiennent plus de la moitié des réserves d'eau renouvelables quand les vingt plus pauvres n'en possèdent que 7 %.

Plus de 40 % de la population africaine vit dans les zones arides, semi-arides et sous humides. La proportion de la population africaine risquant d'être soumise à une carence en eau augmentera de 38 % en 2013 à 74 % en 2040, affectant 28 pays.

Un marché de l'eau informel se développe qui peut être contrôlé par des mafias ou des bandes rebelles (ce marché informel assure jusqu'à 95 % de la distribution de l'eau en Tanzanie. Les investissements à réaliser sur ce continent sont très importants tant pour amener l'eau dans les villes que pour réduire le gaspillage. Les pertes liées à des problèmes de canalisation ou à une mauvaise gestion des réserves représenteraient 50% de l'eau distribuée.

Si l'impact du réchauffement climatique sur la quantité d'eau douce disponible n'est pas simple à évaluer, il devrait accroître les problèmes de répartition. Les précipitations selon les experts du GIEC seraient plus rares entre l'équateur et le 45° parallèle. Elles pourraient être aussi plus violentes. Au-delà, les pluies pourraient être aussi voire plus importantes tout en étant plus espacées. L'éventuelle modification des courants marins comme le Gulf Stream pourrait changer la donne. Le changement du climat actuel apparaît assez rapide comme en témoigne l'avancée, de plusieurs semaines, des vendanges en France comme en Italie. Si l'Homme a essayé de dompter l'eau pour son usage et pour s'en protéger (inondations), le défi à venir est celui d'une gestion rationnelle d'une ressource rare.

LE COIN DES GRAPHIQUES

Les délicates équations des dépenses de santé

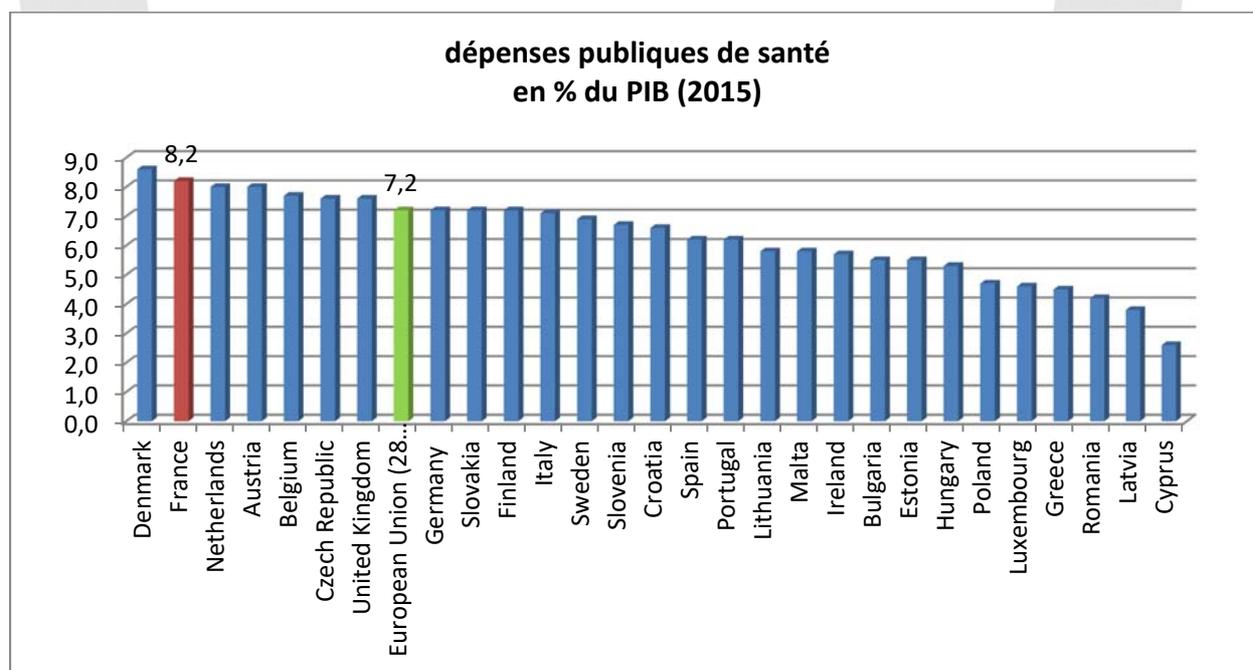
Nicole Questiaux, Ministre de la Solidarité nationale, mentionnait le 28 juillet 1981, « je ne serai pas le ministre des comptes ». Jacques Chirac, le 24 mars 1995, déclarait « la dépense médicale augmentera en France. Je m'opposerai à toute forme de rationnement des soins et je refuse l'idée de plafonner les dépenses de santé ». en

2005, le Ministre de la Santé, Philippe Douste-Blazy affirmait « le marché de la santé n'est pas celui de l'automobile ».

En 2015, La dépense publique de santé en France dépassait 8 % du PIB, soit 3 000 euros par habitant. Près des quatre cinquièmes des dépenses de santé sont prises en charge par l'assurance-maladie, par l'Etat ou les collectivités territoriales. Près de la moitié de ces dépenses concernent l'hospitalisation (47 %). Les soins extrahospitaliers médicaux, dentaires et paramédicaux représentent 16 % des dépenses. Les médicaments hors hôpital sont responsables de 18 % des dépenses et les autres prestations de soins de 9 %.

Le reste à charge (RAC) des ménages a été évalué par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, (DREES) à 16,4 milliards d'euros pour l'année 2015, soit, en moyenne, moins de 250 euros par habitant. La part du reste à charge tend à diminuer avec, en contrepartie, une augmentation des dépenses assurées par les complémentaires. Il représente 8,4 % de la consommation de soins et de biens médicaux. Les ménages consacrent en moyenne 1,21 % de leur revenu à leur reste à charge. Le poids des restes à charge est le plus faible pour les transports sanitaires (2,2 %) et l'hôpital (2,3 %). Il est plus important pour les autres biens médicaux (17,3 %), les médicaments (17,0 %) et les soins de ville (11,7 %). Le reste à charge sur les médicaments a augmenté de 15,7 % en 2010 à 16,8 % en 2013. Cela découle notamment du passage, en 2011, de 35 % à 30 % du taux de remboursement des médicaments.

L'assurance-maladie a toujours été un dossier explosif car elle concerne la santé de chacun d'entre nous, et qu'elle constitue la principale source de revenus pour plusieurs professions et secteurs d'activité.



Source : Eurostat

LE COIN DE L'AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Dimanche 27 août

La **Semaine Mondiale de l'Eau (World Water Week)** aura lieu du 27 août au 1^{er} septembre à **Stockholm (Suède)**.

Lundi 28 août

En **Italie**, il faudra suivre la publication de **l'indice sur la confiance des consommateurs** du mois d'août ainsi que de celui sur **la confiance des entreprises**.

Aux **États-Unis**, seront connus **les résultats de la balance commerciale** de juillet et **l'indice manufacturier de la Fed de Dallas** pour le mois d'août.

Au **Japon**, sera publié **le taux de chômage** de juillet.

Mardi 29 août

Au **Royaume-Uni**, seront communiqués **les prix des maisons** pour le mois d'août.

En **France**, sera attendu le résultat des dépenses de consommation du mois de juillet. Une version affinée de **la croissance du 2^e trimestre** sera publiée. Seront également publiés **les résultats de la construction et de la commercialisation de logements neufs** pour le 2^e trimestre. Il faudra, enfin, suivre **l'université d'été du Medef** (également mercredi 30 août)

Aux **États-Unis**, **l'indice Redbook** sera rendu public. **Les stocks de pétrole de brut hebdomadaire (API)** seront connus.

Au **Japon**, il faudra suivre **les dépenses des ménages et les ventes au détail** de juillet.

Mercredi 30 août

En **Allemagne**, il faudra suivre **l'indice des prix à la consommation** d'août.

En **Espagne**, il faudra également regarder **l'indice des prix** de juillet.

Au **Portugal**, sera communiquée la **confiance des consommateurs**.

Pour **l'Union européenne**, il faudra suivre **l'indice de confiance des consommateurs, celui sur la confiance de l'industrie, le climat des affaires, le sentiment des services** pour le mois d'août.

Aux **États-Unis**, il faudra regarder **les revenus personnels, les dépenses de consommation et l'indice des prix** de juillet. Une version affinée du **PIB du 2^e trimestre** sera communiquée. **L'Agence Internationale de l'Energie** communiquera **les variations de stocks de pétrole**.

Au **Japon**, seront connus **la production industrielle** de juillet et **les investissements étrangers en actions**.

Jeudi 31 août

En **Chine**, il faudra regarder **les indices PMI manufacturier et non manufacturier**.

En **France**, il faudra suivre **l'indice des prix à la consommation** pour le mois d'août.

En **Espagne**, sera communiqué **le résultat de la balance des comptes courants** de juin.

Pour **l'Union européenne**, sera connu **le taux de chômage** de juillet.

En **Italie**, sera publié **l'indice des prix** d'août.

Au **Portugal**, seront communiqués **les résultats de la croissance du PIB** du 2^e trimestre.

En **Grèce**, seront publiées **les ventes au détail** de juin.

Aux **États-Unis**, seront rendues publiques **les promesses de vente de maisons** de juillet.

Vendredi 1^{er} septembre

L'indice PMI manufacturier sera publié pour **le Japon, la France, l'Allemagne, l'Union européenne, le Royaume-Uni et les États-Unis** pour août. **L'indice PMI composite Markit** sera communiqué pour **la France, l'Allemagne, l'Union européenne** pour août. **L'indice PMI Markit des services** pour le mois d'août sera rendu public pour **la France, l'Allemagne et l'Union européenne**.

Au **Japon**, il faudra suivre **l'indice de confiance des consommateurs** du mois d'août.

En **Italie**, sera communiqué **le résultat affiné du PIB** du 2^e trimestre.

En **Grèce**, il faudra suivre **les résultats du PIB** du 2^e trimestre.

En **France**, seront communiquées **les immatriculations des véhicules neufs** pour le mois d'août.

Aux **États-Unis**, seront attendus **le taux de chômage, le taux de participation au marché du travail, le revenu horaire et l'emploi non agricole** pour le mois d'août. Seront également communiqués **l'indice de confiance des consommateurs Reuters/Michigan, l'indice ISM manufacturier** du mois d'août. Seront publiés **les dépenses de construction** de juillet, **le décompte des forages pétroliers US Baker-Hughes, les ventes de voitures** pour août et **les informations sur le crash test des banques américaines**

LE COIN DES STATISTIQUES

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Zone euro	Royaume Uni
PIB <i>Mds d'euros</i> 2016	2 225	3 134	1 671	1 115	10 741	2 356
Croissance du PIB sur un an en % (juin 2017)	1,8	1,9	1,5	3,1	2,2	1,7
Inflation en % - juillet 2017	0,8	1,5	1,2	1,7	1,3	2,6
Taux de chômage en % - juin 2017	9,6	3,8	11,1	17,1	9,1	4,4
Dépenses publiques en % du PIB 2016	56,5	44,3	49,6	42,4	47,8	42,1
Solde public en % du PIB 2016	-3,4	+0,8	-2,4	-4,5	-1,5	-3,0
Dettes publiques en % du PIB 2016	96,4	68,3	132,6	99,4	91,4	85,4
Balance des paiements courants en % du PIB avril 2017	-1,1	7,9	2,5	1,7	3,3	-3,9
Échanges de biens en % du PIB – avril 2017	-2,5	7,7	2,9	-1,9	2,3	-8,2
Parts de marché à l'exportation en % 2017	3,0	8,0	2,8	1,7	25,2	2,4
variation depuis 1999 en %	-49,7	-21,0	-39,4	-16,5	-27,1	-53,1

Sources : Eurostat – Insee

LA LETTRE ÉCONOMIQUE DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christophe Andersen

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet de la mention de la source : Cercle de l'Épargne.

Le Cercle de l'Épargne

104/110 Boulevard Haussmann • 75008 Paris

Tél.: 01 76 60 85 39 • 06 03 84 70 36

contact@cercledelepargne.fr • www.cercledelepargne.fr

**Le CERCLE DE L'EPARGNE
est partenaire d'AG2R LA MONDIALE
et de l'association d'assurés
AMPHITEA**